

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



BAC PRO

TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE

ТЕХНИЦИЕН ГЕОМЕТРЕ ТОПОГРАФЕ

Contact

JEAN-MARC PASTY Chef de Travaux

☎ 02 99 27 82 90

📠 02 99 27 82 99

✉ ctx.indus.0350030t@ac-rennes.fr

Les sites institutionnels

<http://www.nadoz.org>

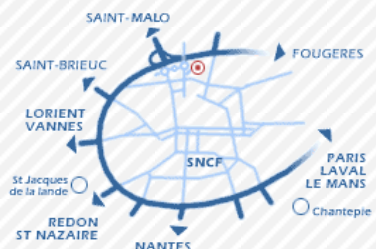
<http://www.onisep.fr>

Venez découvrir nos filières!
Mini Stage de Mi-Mars à Mai*
Venez découvrir nos filières!
*Mini Stage de Mi-Mars à Mai**

*Prendre contact avec votre chef d'établissement



Les Portes Ouvertes



Il procède aux relevés métriques qui permettent d'établir un plan à l'échelle de tous les détails d'un terrain.



- Statut scolaire
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Retrouvez toutes nos filières sur

www.lyceepmf.fr

www.lyceepmf.fr

► OBJECTIFS

Le Technicien Géomètre Topographe procède aux relevés métriques qui permettent d'établir un plan à l'échelle de tous les détails d'un terrain. Sa fonction comporte aussi une part de travail de bureau : traitement des données (C.A.O et D.A.O), projets d'aménagement urbain et rural et aux implantations. Le géomètre contrôle toujours son travail et rend compte à sa hiérarchie.

► POURSUITES D'ETUDES

Il peut accéder à l'entrée en classe de BTS "Géomètre Topographe" si le dossier scolaire est très bon et sous réserve d'une mention obtenue à l'examen.

► ADMISSION

Après la 3^e de collège.

► QUALITES REQUISES

Collaborateur précieux du géomètre-expert et de l'ingénieur, il est un homme de terrain et de bureau. Il est rigoureux, a le sens des relations humaines et sait travailler en équipe.

► L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Horaire sur les 3 années (moyenne)	
Français, histoire-géographie	5h
Enseignement moral et civique	0.30h
Mathématiques - sciences physiques et chimiques	5h
Langue vivante	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	1h
EPS	3h
Économie-gestion	1h
Prévention-santé-environnement	1h

► L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Horaire sur les 3 années (moyenne)	
Enseignements professionnels	14h

• Saisie des données et pratiques terrain (4h) :

Étude théorique et pratique des méthodes et principes fondamentaux de la topographie.



• Traitements numériques (4h) :

Calcul des éléments nécessaires à la réalisation des plans à l'aide des données numériques récupérées lors des travaux de terrain.



• Traitements graphiques et Infographie (2h) :

Pratique du dessin technique avec les outils informatiques.

• Droit, Foncier (2h) :

Étude des principes généraux liés aux réglementations utiles aux géomètres concernant la propriété, l'urbanisme, le cadastre, la justice...



• Domaines d'Intervention du Géomètre (2h) :

Approche des applications pouvant s'avérer utiles aux géomètres dans certains domaines spécifiques (documents d'urbanisme, profils en Travaux Publics...)

► L'ALTERNANCE

22 semaines de période de formation en milieu professionnel.